

Module 2 – La poursuite civile



FICHE DE L'ÉLÈVE

La poursuite civile

A.1. Les intervenantes et intervenants d'une poursuite civile

Une personne peut commencer une poursuite civile contre une autre personne si elle n'arrive pas à :

- Régler un désaccord;
- Faire respecter l'un de ses droits;
- Se faire dédommager pour un préjudice qu'elle a subi.

Dans une poursuite civile, plusieurs personnes interviennent :

- La demanderesse ou le demandeur et son avocate ou son avocat;
- La défenderesse ou le défendeur et son avocate ou son avocat;

- La ou les personnes témoins;
- La ou le juge.

En équipe, choisis 2 des personnes intervenantes dans la poursuite civile et décris son rôle en 2 ou 3 phrases.

Personne intervenante 1:

Rôle :

Personne intervenante 2:

Rôle :

A.2. Le fardeau de la preuve dans une poursuite civile



Définition - « Fardeau de la preuve »

La responsabilité d'une des parties de convaincre le juge que sa version des faits est la plus convaincante.

Dans une poursuite civile, c'est la **demanderesse ou le demandeur** qui a le fardeau de la preuve. Cela veut dire que c'est la personne qui dépose la poursuite qui doit convaincre la ou le juge que sa version des faits est la plus convaincante.

La demanderesse ou le demandeur doit convaincre la ou le juge par **prépondérance de preuve** (prépondérance des probabilités). Cela veut dire que la ou le juge doit être convaincu que la version des faits de la partie demanderesse est plus probable que la version des faits de la partie défenderesse.



Le fardeau de la preuve en droit (1 min 02)

Visionne la vidéo « Le fardeau de la preuve en droit » de Éducaloi jusqu'à 1 min 02 : <https://educaloi.qc.ca/publications/le-fardeau-de-preuve-en-droit/>



Pour en savoir plus

Consulte l'article « Poursuite civile : fardeau de la preuve » de CliquezJustice.ca : <https://cliquezjustice.ca/vos-droits/poursuite-civile-fardeau-de-la-preuve>

A.3. Les étapes d'une poursuite civile

Lis l'article « Étapes d'une poursuite civile » sur le site web de CliquezJustice.ca. Prends des notes sur chacune des étapes présentées dans l'article :



Étapes d'une poursuite civile

« Étapes d'une poursuite civile » de CliquezJustice.ca : <https://cliquezjustice.ca/vos-droits/etapes-d-une-poursuite-civile>

Lis la mise en situation suivante :

Ahmed travaille comme massothérapeute. Il reçoit ses clients directement chez lui, dans son bureau.

Depuis quelques semaines, Paul, son voisin pratique la guitare électrique de 5h le matin à 19 h le soir. Le son de la guitare est tellement fort que Ahmed et ses clients l'entendent très clairement lors des rendez-vous de massothérapie. Comme un massage est censé être un moment de détente, plusieurs clients se sont plaints du bruit à Ahmed.

Ahmed a demandé à Paul de réduire le son de son ampli en lui expliquant calmement la situation. Le lendemain, Paul a augmenté considérablement le volume, rendant la situation très pénible pour Ahmed et ses clients. Depuis, Ahmed a perdu une dizaine de clients.

Ahmed veut poursuivre Paul en justice pour l'obliger à réduire le volume de son ampli et demander des dommages-intérêts pour les clients qu'il a perdus.

Pour chaque énoncé ci-dessous, inscris le nom de l'étape appropriée.**Consulte tes notes au besoin.**

- 1) L'avocat de Paul remet un document au greffe dans lequel il nie jouer de la guitare tous les jours entre 5 h et 19 h et prétend que sa femme ne l'entend même pas jouer à partir de son salon.
- 2) Ahmed et Paul présentent leurs arguments et leurs preuves au juge.

- 3) Ahmed envoie une lettre à Paul, lui demandant de réduire le volume de son ampli et lui rappelant l'obligation de ne pas troubler l'ordre public.
- 4) L'avocat de Ahmed partage des vidéos où on entend Paul jouer de la guitare à partir du bureau de massothérapie de Ahmed et des déclarations d'anciens clients de Ahmed qui ont arrêté d'avoir recours à ses services à cause du bruit insupportable lors de leurs rendez-vous.
- 5) L'avocat de Ahmed remet un dossier d'instruction à l'avocat de Paul et au greffe du tribunal.
- 6) Les avocats de Ahmed et de Paul se rencontrent avec un juge pour présenter leur position. Le juge prévient l'avocat de Paul que le dossier de Ahmed est solide et que s'il présidait le procès, il lui accorderait les dommages-intérêts que Ahmed demande.
- 7) L'avocat de Ahmed dépose un acte introductif d'instance au tribunal.

A.4. Les résultats d'une poursuite civile

La ou le juge **rejette** la demande de la demanderesse ou du demandeur si elle ou il déclare que la partie défenderesse est **non-responsable** de ce que la partie demanderesse lui reproche.

La ou le juge prend une **mesure de redressement** s'il déclare la partie défenderesse **responsable** de ce que la demanderesse ou le demandeur lui reproche.

**Définition - « Mesure de redressement »**

Mesure imposée pour dédommager une personne qui a subi un préjudice ou pour faire respecter les droits de la demanderesse ou du demandeur.

Il existe **3 types** de mesures de redressement :

- Dommages-intérêts
- Jugement déclaratoire
- Injonction

En équipe, fais une recherche sur la mesure de redressement qui t'a été assignée et crée une affiche à présenter au reste de la classe. Tu peux prendre des notes dans les cases suivantes :

Type de mesure de redressement:

Définition:

2 exemples :

A.5. Pauvre Monsieur Haddad!

Lis la mise en situation suivante :

Jason Hamel est un élève de 11^e année du CCFO. Il veut s'inscrire à la Concentration en justice (CEJ). Son dossier scolaire indique qu'en 10^e année, il a poussé Rose, une élève de la Concentration en justice, en bas des escaliers et l'a gravement blessée. Des accusations de voie de fait ont même été portées contre lui.

Monsieur Haddad, le responsable du programme, décide qu'il est préférable que Jason ne se joigne pas à la concentration puisque l'admission à ce programme est un privilège, et non un droit. De plus, M. Haddad veut éviter que Rose ne se sente intimidée par la présence de Jason dans la classe.

Monsieur Haddad rencontre Jason et ses parents, M. et Mme Hamel, en présence du directeur adjoint. Lorsque M. Haddad leur annonce sa décision, M. Hamel, le père de Jason, se lève et attaque M. Haddad d'un coup de poing au visage.

M. Haddad se retrouve avec les lunettes cassées et la joue coupée. La force du coup de poing a même fait en sorte que ses lunettes ont égratigné la rétine de son œil. M. Haddad se rend dans une clinique où il reçoit 4 points de suture sur la joue. On lui recommande également de consulter un spécialiste pour le traitement de son œil.

À cause de l'égratignure à sa rétine, M. Haddad doit s'absenter de l'école pendant 7 jours. De plus, il doit annuler le voyage à Boston prévu avec sa fille. Il perd donc les 700 \$ dépensés pour l'achat de son billet d'avion.

Monsieur Haddad intente une poursuite contre le père de Jason, M. Hamel.

Après avoir lu la mise en situation, réponds aux questions suivantes :

A) *Est-ce qu'il y a possibilité de poursuite criminelle? Est-ce qu'il y a possibilité de poursuite civile? Justifie ta réponse avec 1 raison pour chaque type de poursuite.*

Réponse :

B) *Qui sont les personnes qui peuvent être impliquées dans la poursuite? Quel est leur rôle?*

Réponse :

C) *Qui a le fardeau de la preuve? Quel est le fardeau de preuve? Justifie ta réponse.*

Réponse :

D) *Quelle pourrait être la mesure de redressement demandée? Justifie ta réponse.*

Réponse :

Bibliographie

Tu souhaites faire des recherches complémentaires ?

Fais attention à tes sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visite : www.CliquezJustice.ca
- Pour une définition simple de termes juridiques, visite : www.cliquezjustice.ca/glossaire

Gouvernement du Canada, « Les affaires civiles et les affaires pénales ». En ligne :

<https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/just/08.html>.

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2024 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajef  Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario